

M. Remi Darmon - Maire d'Orsay

2 place du Général Leclerc

91400 Orsay

Orsay, le 4 juillet 2024

Copie : Monsieur le Préfet de l'Essonne Monsieur le Sous-Préfet de Palaiseau Monsieur le Président de la CPS Monsieur le Président de l'EAPS *Paris-Saclay*

<u>Lettre ouverte</u> <u>Objet : Plan vélo</u>

Monsieur le Maire.

Nous nous interrogeons sur les réactions majoritairement négatives des Orcéens vis-à-vis du Plan vélo, document important pour la ville.

Un tel plan doit être le résultat d'études générales commençant par :

Une étude des flux des circulations (voitures, deux-roues et piétons), de leur importance et de leurs perspectives d'évolution. Nous n'avons rien trouvé et le nouveau PLU (pour lequel nous l'avions demandé) n'en fait nullement état. Le trafic à Orsay a évolué avec la réalisation de la RN 118 et le développement du plateau de Saclay, toujours en cours. Lors de la première réunion de l'EPAPS en 2010, la question a été posée par l'ASEOR et l'ensemble des Associations du Plateau de Saclay. Nous n'avons toujours pas de réponses claires sur ce point.

Une étude des circulations douces qui associe les piétons et les deux-roues. Nous n'avons trouvé aucune étude complète sur les circulations douces à Orsay (il y a eu dans les mandatures précédentes des essais mais jamais d'étude complète sur tout le territoire).

L'ASEOR vous alerte sur de nombreuses remontées riveraines concernant des sujets qui impactent fortement le cadre de vie orcéen, ils sont détaillés en annexe.

Notamment:

Insécurité : les rues du Général Duchesne, de la Colline, de Verdun et le chemin du Merisier Noir sont très étroites et certaines pentues. La cohabitation avec les véhicules est dangereuse.

Entraves aux commercex au niveau du Guichet : perte de clientèle, vie de quartier impactée, accessibilité difficile.

Nouvelles nuisances : allongement du temps de trajet, nuisances sonores, incivilité, émissions de polluants atmosphériques...

Nous pensons que la circulation est un sujet important qui concerne tous les Orcéens et non quelques privilégiés, ce qui a été le cas pour le groupe vélo pour lequel la demande de participation de l'ASEOR avait été refusée.

En espérant que ce présent courrier attirera toute votre attention, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

Lucie Lebens, Présidente de l'ASEOR et les membres du conseil d'administration

ANNEXE

Insécurité

- Allongement des temps de trajet en détournant le trafic dans des rues peu praticables (ex. chemin du Merisier Noir). Les services de secours sont impactés (personnel soignant à domicile, accès pompiers et véhicules de premier secours...).
- Sécurité des piétons (poussettes, personnes âgées...) : pas de trottoir et certaines rues sont étroites (rues du Général Duchesne, de la Colline et chemin du Merisier Noir). La cohabitation avec les véhicules est dangereuse.
- Trafic encore plus dangereux l'hiver dans des rues très pentues et glissantes (comment sabler si neige/verglas ?). Les rues de Verdun et de Chevreuse sont fragilisées.
- Sécurité des vélos : rues de Verdun et de Chevreuse, les pistes sont proches du trottoir et il y a plein de nids de poule. Risque supplémentaire lorsque la voiture double un vélo, elle le frôle.
- Rue à sens unique : la vitesse excessive des véhicules y est problématique : risque pour tous les usagers (piétons, cyclistes, conducteurs de véhicules motorisés).

Entraves aux commerces

- Accès à l'hôtel d'Orsay rendu impossible aux cars : les rues de la Colline et du Docteur Leroux nécessitent de nombreuses manœuvres.
- Perte de clientèle à la boulangerie, épicerie, boucherie, brasserie, pharmacie : la vie de quartier est impactée.
- Quid des livraisons de fioul, meubles etc., déménagements, camions de chantiers ?

Nouvelles nuisances pour les riverains

Apaiser 500 mètres de rue, entre la boulangerie et la rue du Général Duchesne, perturbe de nombreuses rues avoisinantes :

- Nombreux détours nécessaires pour amener les enfants à l'école du Guichet (temps de transport supplémentaire).
- Nuisances sonores (rue du Chêne).
- Accès au conservatoire et départ de la piscine affectés.
- Impact carbone avec une émission CO² 7 fois plus importante (cf. Michelin sur certains parcours), ramenée à l'année, ce sont des 10^{aines} de tonnes de CO² supplémentaires.